

REÇU EN PREFECTURE

le 19/03/2026

Application agyvie E.lepalme.com

99_AR-004-202400039-2026.0319-AR26_061-AR

Mis en ligne le 20 MARS 2026

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE**

2026/064

80 Rue Marcel Demonque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON cedex 9

Avignon, le 19 mars 2026

Tel. 04.32.44.89.30

N° 26/061

**Arrêté du Président portant liste des candidats autorisés à participer au concours externe, au concours interne et au troisième concours d'accès au grade de technicien territorial dans la spécialité « Aménagement urbain et développement durable »
Session 2026**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 modifiée relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2010-1361 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le code du sport, Titre II, Chapitre I, disposant en son article L. 221-3 que les sportifs et arbitres et juges de haut niveau peuvent faire acte de candidature aux concours publics, sans remplir les conditions de diplômes,

Vu l'arrêté du 26 juillet 2007 fixant les équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique subordonnés à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation,

Vu l'arrêté du 4 mai 2020 fixant la nature et le format des données à caractère personnel relatives aux caractéristiques et au processus de sélection des candidats à l'accès à la fonction publique et les modalités de leur transmission au service chargé de la « Base concours »,

Vu l'arrêté du Président n° 25-105 du 25 août 2025 portant ouverture par le Centre de Gestion de Vaucluse, pour le compte de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'un concours externe, d'un concours interne et d'un troisième concours d'accès au grade de technicien territorial dans la spécialité « Aménagement urbain et développement durable » session 2026,

ARRÊTE

Article 1 : La liste des candidats autorisés à participer au concours externe, au concours interne, et au troisième concours d'accès au grade de technicien territorial dans la spécialité « Aménagement urbain et développement durable » établie le 19 mars 2026 figure en annexe du présent arrêté.

Article 2 : Parmi ces candidats, les personnes dont les noms figurent ci-dessous ne seront autorisées à concourir que sous réserve de produire les justificatifs demandés par le service instructeur, au plus tard le 09 avril 2026 (date de la première épreuve, au premier appel) :

Nom	Prénom	Type de concours
RIBEIRO DE ABREU	Valérie	EXTERNE

Article 3 : Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 : Une ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le Préfet du Département de Vaucluse.


Le Président
Matrice CHABERT.



REÇU EN PREFECTURE

Le 19/03/2026

Application système F.kspalite.com

99_AR-864-28840039-20260319-R26_061-AR



Annexe de l'arrêté n° 26-061 du 19 mars 2026
portant liste des candidats autorisés à participer au concours
externe, au concours interne et au troisième concours d'accès
au grade de technicien territorial

*Spécialité Aménagement urbain et développement durable
Session 2026*

(55 inscrits)

Concours externe (19 candidats)

Nom	Prénom
ARSENE	Justine Adelaide Marion
BERT	Capucine Marie Philippe
CHENEAU	Anastasia
CUARTERO	Chloé Mireille Lydie
EVANS	Alain
FAVIER	Boris
FIARD	Emmanuelle
GENOVA	Paul
GEUNS	Thierry
GIROUD-ARGOUD	Thibaud
HAUSLER	Clément Eric
JEAN	Valentin
MAGOT	Alain
MAOULIDA SOUEFFOU	Mahafoudha
MARY	Julien
RAFFAGHELLO	Antoine Jean Guy
RIBEIRO DE ABREU	Valérie
TITUS	Thalia Alexine Lou
VAN OORTEGEM	Mathieu Jules Dominique

Troisième concours (3 candidats)

Nom	Prénom
GOUJON	Estelle Morgane
OZIMINA	Soazig
TAVERNIER	Julien Xavier Claude

REÇU EN PREFECTURE

Le 19/03/2026

Application agréée E.l.s.p.a.l.t.e.com

99_RR-034-268400039-20260319-026_061-RR

Concours interne (33 candidats)

Nom	Prénom
AHUIR	Perrine Laurence
AUBER	Alexandre
AUBERT	Julien Michel Didier
BAGARRI	Lauric
BROVELLI	Isabelle
BRUNO	Laurence Monique
CARTOUX	Nathalie Raymonde
COMPAN	Manon Nathalie Elodie
DELENGAIGNE	Cindie
FERRY	Julia Pauline
GIOVANNANGELI	Nicola
GUSELLA	Anaïs
KAIBI	Ambrine
MICHAUX	Marie-Julie
NOUET	Amaury Dorian
PAPEGNIES	Francois
PATROIX	Elodie
PAYEN	Alexie
PEREGO	Julien Henri Serge
PINELLI--VINCETTI	Thomas Nicolas Jean-Louis
POINT	Aurélie Claudette Marie-Madeleine
POURRET	Coralie
ROBIN	Hélène
RODRIGUEZ	Didier
ROUMI	Axel
SALVO	Matthieu
SCHMITT	Sophie Stéphanie
TOUZANI	Malika
TRELCAT	Emilie Elisa Francine
TROISMOULINS	Jennifer
TULIMIERO	François
TULLE	Jennifer Nadine
VIEILLE GIRARDET	Sébastien Claude